RAPPORT ANNUEL 1986-1987

Radio Québec

Page couverture: Trophée décerné par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision lors de la première édition des Prix Gémeaux.

Radio
Québec

Le ministre québécois des Communications
Monsieur Richard D. French
1037, rue De La Chevrotière
Édifice G, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y7

Monsieur le ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités et le rapport du vérificateur général pour l'exercice 1986-1987 de Radio-Québec, soit du 1er septembre 1986 au 31 mars 1987.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président-directeur général,

Jacques Girard

Jacques Girard

TABLE DES MATIÈRES

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL 5

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 7

L'ORGANISATION 10

LA PROGRAMMATION 14

L'AUDITOIRE 22

LA TECHNIQUE 26

LA PRÉSENCE 28

LE PERSONNEL 30

LES FINANCES 32

LES ADRESSES 34

LES ÉTATS FINANCIERS 36

Radio Québec

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Radio Québec

L'exercice 1986-1987 fut une période courte mais mouvementée, car tout en développant la mission institutionnelle et sociale qui nous a été confiée, nous avons dû mener des opérations importantes sur plusieurs fronts. Il nous a fallu administrer les coupures budgétaires, affronter la concurrence d'un nouveau réseau de télévision, prouver l'efficacité de Radio-Québec, défendre son existence et offrir une programmation éducative et culturelle de qualité.

Le présent exercice fut aussi une période de transition puisqu'il ne compte que sept mois, soit du 1er septembre 1986 au 31 mars 1987. En vertu des modifications législatives adoptées l'an dernier, la clôture de l'exercice financier de Radio-Québec se fait le 31 mars afin de correspondre à celle du gouvernement du Québec. Cette exigence crée des inconvénients, car elle ne tient pas compte de la nature des activités de la Société ni de ses saisons de programmation. L'information financière porte donc sur un exercice de sept mois, mais les données relatives à l'auditoire ainsi que les renseignements sur la programmation débordent l'exercice pour couvrir la saison régulière des émissions, soit du 1er septembre au 31 mai.

Radio-Québec est tenue en vertu de la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec «d'établir et d'exploiter une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois». Sa programmation doit favoriser l'exercice du droit à l'éducation, promouvoir l'accès des citoyens au bien-être économique et social et encourager l'exercice du droit à la liberté d'expression et à l'information. Pour atteindre ces objectifs, Radio-Québec a élaboré, au cours des années, une programmation éducative et culturelle qui s'adresse au grand public et une programmation éducative formelle qui rejoint des auditoires-cibles.

Durant l'exercice 1986-1987, nos efforts ont, entre autres, porté sur la mise en place des structures et le développement des activités consacrées à l'éducation formelle. La vice-présidence à la programmation comprend maintenant une direction de la télévision éducative formelle qui regroupe 27 personnes et les émissions éducatives formelles occupent désormais 36% du temps d'antenne alloué à la programmation de Radio-Québec, soit une augmentation de 6% par rapport à l'exercice précédent.

La gestion des coupures budgétaires a caractérisé l'ensemble des activités des différents secteurs de l'entreprise. La direction des ressources humaines a mis en application un plan de réduction des effectifs, le secteur de la programmation a été plus rigoureux dans le choix des émissions et a fait preuve d'une plus grande efficacité dans la gestion des moyens de production, l'administration a resserré les contrôles et la direction générale a repensé la stratégie régionale. À cet effet, une nouvelle direction a été créée au sein de la vice-présidence à la programmation, celle de la coordination des activités régionales.

Parallèlement, Radio-Québec a dû rivaliser avec un quatrième réseau de télévision francophone et affronter la vive concurrence des autres télévisions qui cherchaient à contrer la nouvelle venue. En outre, la Société a dû intensifier sa sollicitation auprès des commanditaires et procéder à la première phase de la restructuration de ses activités.

Radio-Québec a non seulement relevé le défi des coupures mais elle a également réussi à présenter une programmation de qualité supérieure. Elle a prolongé ses heures de diffusion au-delà de ses prévisions et a augmenté sont stock d'émissions. De plus, comme l'indique les rapports sur les cotes d'écoute, elle a sensiblement élargi son auditoire. Par ailleurs, elle a réduit de 13% son coût horaire moyen de production et diffusion ainsi que son coût horaire de diffusion et distribution. Même si l'exercice ne comprenait que sept mois, les revenus autonomes se sont accrus de plus de 745 000 dollars. Les nouvelles structures administratives ont facilité les communications et permis une meilleure coordination des activités de la Société.

Au début de 1986, le Groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales a soumis au gouvernement deux rapports dans lesquels il remettait en question l'existence de Radio-Québec. Pendant un an le gouvernement a considéré différents scénarios, allant de la fermeture à la privatisation. Après avoir étudié le marché de la télévision francophone au Québec et analysé la performance et la gestion de Radio-Québec, il a confirmé en mars 1987 dans «Bilan et perspectives de la Société de radio-télévision du Québec» sa volonté de maintenir au Québec une télévision d'État, éducative et culturelle.

L'exercice 1986-1987 a permis de régler les grandes questions existentielles touchant Radio-Québec, de démontrer sa force et sa capacité d'adaptation et d'identifier les éléments essentiels à son développement. Sans l'appui de ses administrateurs, l'effort de ses gestionnaires et le travail de son personnel, Radio-Québec n'aurait pu accomplir de telles réalisations. Malgré les contraintes et les incertitudes, les artisans de la production ont réussi, grâce à leurs talents et leur créativité, à parfaire la qualité visuelle et le contenu des émissions, et les employés des secteurs de la diffusion, du soutien et de l'encadrement de la programmation ont rigoureusement amélioré l'efficacité et la performance de l'entreprise. Mûrie par l'expérience acquise au cours de cet exercice et forte du soutien exceptionnel de son conseil d'administration durant cette période difficile, Radio-Québec envisage l'avenir avec confiance et détermination.

Le président-directeur général,

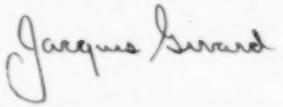

Jacques Girard

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Radio Québec

Radio-Québec à l'honneur

En 1986-1987, Radio-Québec remporte plusieurs prix qui témoignent de la qualité de sa programmation.

JEUNESSE AD LIB, une coproduction réalisée avec le Groupe Coscient dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, gagne en novembre un «Silver Hugo» au festival Intercom 86 de Chicago.

L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision décerne en février huit de ses Prix Gémeaux à des artisans ou émissions de Radio-Québec. DROIT DE PAROLE (réalisateur: Jean-Pierre Morin) reçoit le trophée de la «Meilleure émission ou série d'information» et son animatrice, Claire Lamarche, celui du «Meilleur(e) animateur-intervieweur ou animatrice-intervieweuse». STATION-SOLEIL (producteur délégué et réalisateur: Pierre Duceppe) y est reconnue comme étant la meilleure série de variétés. Principaux interprètes de «Marie et François», un épisode d'AVEC UN GRAND A, Murielle Dutil et Marcel Sabourin se voient remettre les prix de «Meilleure interprétation, premiers rôles, émission ou série dramatique ou de comédie». Yves Lapierre obtient le prix de la «Meilleure musique originale, émission ou série toutes catégories» pour LE REPORTER MASQUÉ CONTRE CASTAFIORE LIBOIRON et Claude Boisvert celui du «Meilleur montage, émission ou série dramatique ou de comédie» pour VICTOR LE VAMPIRE. Enfin, la coproduction JEUNESSE AD LIB vaut à Michel Caron, Maurice De Ernsted et Richard Hamel le prix de la «Meilleure cinématographie, émission ou série documentaire».

Murielle Dutil et Marcel Sabourin, deux des récipiendaires des Prix Gémeaux 1987.

L'équipe des LARMES VOLÉES voit la qualité de sa production reconnue par Évaluation-Médias.

Évaluation-Médias, un organisme national issu du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, attribue le mois suivant à la Société deux récompenses prestigieuses. RETRAITE-ACTION (réalisateur: Guy Parent) mérite le prix de la «Meilleure émission d'affaires publiques d'expression française» et LES LARMES VOLÉES (réalisateur: André Caron) celui de la «Meilleure dramatique d'expression française».

Enfin, Robert Audet, concepteur visuel à Radio-Québec depuis plusieurs années, reçoit de la compagnie américaine Aurora Systems un prix pour certains dessins produits au moyen d'une tablette graphique informatisée.

Restructuration des activités

Au cours du présent exercice, les activités de la Société sont restructurées afin d'accroître l'efficacité de la gestion de l'entreprise et d'améliorer la performance de Radio-Québec.

Pour atteindre ces deux grands objectifs, la direction tient compte des commentaires et des suggestions recueillis lors d'une vaste consultation menée l'an dernier par le président-directeur général auprès de l'ensemble du personnel. La stratégie élaborée comporte les éléments suivants: simplifier et rationaliser les structures administratives de l'ensemble de la Société, assurer une communication régulière et efficace au sein des unités administratives et entre ces dernières, préciser le rôle des cadres et affermir leur autorité, concrétiser les objectifs de la Société dans tous les secteurs, prévoir un mode de gestion qui soit axé sur le produit et qui favorise la productivité, et stimuler la créativité.

La nouvelle structure, qui compte désormais deux vice-présidences au lieu de trois, accorde une répartition plus juste des ressources humaines et financières entre les différents secteurs d'activités. Elle consacre également l'intégration de la direction de la production et de la distribution du matériel didactique du ministère de l'Éducation et confirme les changements survenus dans les activités régionales.

La vice-présidence à la technique et à l'administration regroupe la direction des ressources humaines, la direction des finances et de l'administration, la direction du réseau et des aménagements, la direction de l'exploitation et le service de l'informatique. La vice-présidence à la programmation compte sept directions: la planification de la programmation, les acquisitions et coproductions, les services à la programmation, le marketing, la télévision éducative formelle, la réalisation, et la coordination des activités régionales.

Pour favoriser les communications et les rapports entre les membres des différentes unités administratives, la direction forme sept comités qui doivent lui faire des recommandations. Elle leur attribue les mandats suivants:

- le comité de planification stratégique de la programmation doit élaborer les grandes orientations, préparer les plans et évaluer la grille de la programmation éducative formelle et non formelle;
- le comité de planification stratégique institutionnelle doit assurer le développement de l'entreprise, dégager les stratégies et les objectifs opérationnels de la Société et intégrer les nouvelles technologies;
- le comité des équipements doit dresser le plan des installations prévues par le comité des stratégies institutionnelles, consulter et informer les employés sur l'implantation des nouveaux équipements;
- le comité de rationalisation des moyens de production doit analyser les périodes de production selon les critères d'affectation, les normes de production, les méthodes, les horaires et conditions de travail et la polyvalence des emplois en tenant compte des développements technologiques et de l'évolution de la télévision;
- le comité de l'informatique doit déterminer les besoins et planifier les dépenses en informatique et en bureautique, étudier et approuver les recommandations et les projets soumis à cet effet;
- le comité du budget doit établir le plan des effectifs et préparer de même qu'équilibrer les budgets annuels;
- le comité de liaison entre Radio-Québec et le ministère de l'Éducation doit répondre aux demandes du MEQ en matière de programmation éducative formelle et de matériel audio-visuel, et établir les normes et les conditions des productions ainsi que leur prix de vente aux institutions.

Finalement, la restructuration prévoit des mécanismes d'évaluation du rendement. Mis en place pour améliorer la performance et accroître la productivité, ils permettront également aux cadres et aux employés d'exprimer leurs points de vue.

Suite à une analyse de la performance et de la qualité de la gestion de Radio-Québec, le gouvernement incite la Société à poursuivre ses efforts en vue d'améliorer l'efficacité et la productivité de l'entreprise. Afin de stimuler l'industrie de la production audiovisuelle, Radio-Québec devra, d'ici 1990-1991, consacrer 25% de son budget de programmation à la coproduction de documents produits par des maisons indépendantes québécoises. Au cours du prochain exercice, la télévision d'État devra étudier divers modes de souscription en vue d'augmenter ses revenus autonomes.

MM. Richard D. French, ministre québécois des Communications, Guy Lord, président du conseil d'administration de Radio-Québec, et Jacques Girard, président-directeur général

L'avenir de Radio-Québec

Après avoir longuement discuté de l'avenir de la télévision francophone et du rôle de l'État dans ce secteur, le gouvernement du Québec adopte une position claire à l'égard de Radio-Québec. Dans un document publié le 30 mars 1987 par le ministère des Communications et intitulé «Bilan et perspectives de la Société de radio-télévision du Québec», le gouvernement rappelle sa volonté de maintenir au Québec une télévision d'État et confirme la mission institutionnelle et sociale de la Société. Radio-Québec doit produire et diffuser une programmation qui soit essentiellement éducative et culturelle.

Dans son rapport, le gouvernement invite la Société à se distinguer des autres télévisions francophones par le contenu de sa programmation. À cet égard, il suggère que de nouvelles émissions pour enfants et qu'une série sur les arts soient ajoutées à la programmation de Radio-Québec et que la Société accorde une attention particulière aux communautés culturelles.

Enfin, le gouvernement demande à Radio-Québec de développer et de mettre en place pour juin 1988 un mécanisme d'évaluation périodique qui permettra d'apprécier les réalisations de la Société par rapport aux objectifs visés et aux moyens retenus.

L'ORGANISATION

Radio Québec

Le conseil d'administration et ses comités

Le conseil d'administration est la plus haute autorité de la Société. Conformément à la loi, il adopte le budget et les états financiers ainsi que les règlements qui régissent l'administration et la direction de la Société. En vertu de ces règlements, il approuve les principes directeurs, les orientations et les plans de programmation. Il est responsable des décisions et des activités des dirigeants de la Société.

Aux termes de la loi, le conseil d'administration de la Société compte quinze membres nommés par le gouvernement. Il se compose d'un président, du président-directeur général de Radio-Québec, de onze autres membres dont sept sont domiciliés hors de la région de Montréal, d'un représentant des milieux de l'éducation et d'un représentant des employés de la Société. Entre le 1er septembre 1986 et le 31 mars 1987, le conseil d'administration se réunit à deux reprises.

Le comité exécutif, relevant directement du conseil d'administration, administre les affaires courantes de la Société et peut exercer tous les pouvoirs du conseil à l'exception de ceux qui sont spécifiquement réservés à ce dernier. Au cours de l'exercice, les cinq membres du comité exécutif tiennent huit séances.

Les comités de programmation et de vérification sont constitués respectivement de cinq et de trois administrateurs désignés annuellement. À la demande du conseil d'administration, du comité exécutif ou de leur propre initiative, ces comités effectuent des analyses et formulent des recommandations sur les questions dont ils sont saisis. Durant l'exercice, le comité de programmation ne comprend que trois membres en raison de vacances au conseil d'administration et se réunit à une occasion.

Jusqu'au 25 mars 1987, le conseil d'administration, dont quatre postes demeurent vacants, se compose des membres suivants:

Président du conseil et du comité exécutif
Monsieur Lucien Gendron (1)
Vice-recteur administration et finances
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi-Nord

Vice-présidente du conseil et du comité exécutif
Madame Pauline Cadieux (1) (3)
Secrétaire générale
Institut national de recherche scientifique
Sainte-Foy

Président-directeur général
Monsieur Jacques Girard (1)
Président-directeur général
Radio-Québec
Saint-Lambert

Administrateurs

Madame Nicole Boisvert (2)
Présidente-directrice générale
Société générale du cinéma
Montréal

Monsieur Thomas J. Boudreau
Sous-ministre
Ministère de l'Éducation du Québec
Sillery

Monsieur Dominique De Pasquale (3)
Vice-président
Conseil des communautés culturelles
et de l'immigration
Ville d'Anjou

Madame Angèle Grégoire (3)
Directrice des affaires pédagogiques
Fédération des Cégeps
Kirkland

Madame Claire Léger (1)
Vice-présidente du conseil
Les Rôtisseries St-Hubert Ltée
Ville de Laval

Madame France Morin-Lemoine (2)
Productrice associée
Les Films de la Rive
Ville Mont-Royal

Monsieur Jacques Pigeon
Sous-ministre adjoint aux politiques
Ministère des Communications du Québec
Sillery

Monsieur Stéphane Venne (1) (2)
Auteur-compositeur
Beloeil

À la fin de mars, le gouvernement renouvelle la composition du conseil d'administration de Radio-Québec. Au 31 mars 1987, celui-ci se compose des membres mentionnés ci-après. Toutefois aucun comité n'est formé, le conseil ayant été renouvelé une semaine auparavant. Un poste demeure vacant.

Président du conseil
Monsieur Guy Lord
Avocat
Samson Bélair
Westmount

Président-directeur général
Monsieur Jacques Girard
Président-directeur général
Radio-Québec
Saint-Lambert

Administrateurs

Monsieur Thomas J. Boudreau
Sous-ministre
Ministère de l'Éducation du Québec
Sillery

Madame Pauline Cadieux
Secrétaire générale
Institut national de recherche scientifique
Sainte-Foy

Monsieur Gérard Cellier
Consultant à l'édition
Québécor Inc.
Montréal

Madame Gisèle Côté-Harper, C.R.
Professeure
Faculté de Droit
Université Laval
Sainte-Foy

Madame Monique Cyr
Directrice
École Parc de la Montagne
Hull

(1) membre du comité exécutif
(2) membre du comité de programmation
(3) membre du comité de vérification

Monsieur Gilles David
Comptable
C. Simmonds & Cie Ltée
Magog

Monsieur Gaëtan Lavoie
Réalisateur
Radio-Québec
Montréal

Monsieur Michel Le Rouzès
Comptable agréé et membre associé
Thibault Marchand Peat Marwick
Dorval

Monsieur Nguyen Tin Buu Chau
Directeur du marketing
Bell Canada International
Saint-Lambert

Madame Linda Otis
Animatrice socio-culturelle
Centre culturel de Val d'Or
Val d'Or

Monsieur André Perron
Directeur général
Commission scolaire régionale Louis-Hémon
Dolbeau

Monsieur Joël Simonnet
Professeur
Cégep de Rimouski
Rimouski

La direction

(au 31 mars 1987)

Présidence et direction générale

Président-directeur général
Monsieur Jacques Girard

Adjoint au président-directeur général et chef de service des relations publiques
Vacant

Secrétaire général et directeur juridique
Monsieur Bernard Benoist

Vérificateurs
Monsieur Claude Brousseau
Monsieur Roger Venne

Vice-présidence à la programmation

Vice-président à la programmation
Monsieur Pierre Roy

Directeur de la planification de la programmation
Monsieur Kees Vanderheyden

Directeur des acquisitions et des coproductions
Monsieur André de Bellefeuille

Directeur des services à la programmation
Monsieur Paul Breton

Directeur du marketing
Monsieur Jean-Louis Nadeau (intérimaire)

Directeur de la télévision éducative formelle
Monsieur André Chamberland

Directrice de la réalisation
Madame Nicole LeBlanc

Directeur de la coordination des activités régionales
Monsieur Daniel Beauchesne

Vice-présidence à la technique et à l'administration

Vice-président à la technique et à l'administration
Monsieur Gilbert Buzaré

Directrice des ressources humaines
Madame Michèle Perryman

Directeur des finances et de l'administration
Monsieur André Larin

Directeur du réseau et des aménagements
Monsieur Yvon Malo

Directeur de l'exploitation
Vacant

Chef de service de l'informatique
Vacant

Radio Québec

ORGANIGRAMME GENERAL
Société de radio-télévision du Québec
800, rue Fullum, Montréal, Qc H2K 3L7

31 MARS 1987

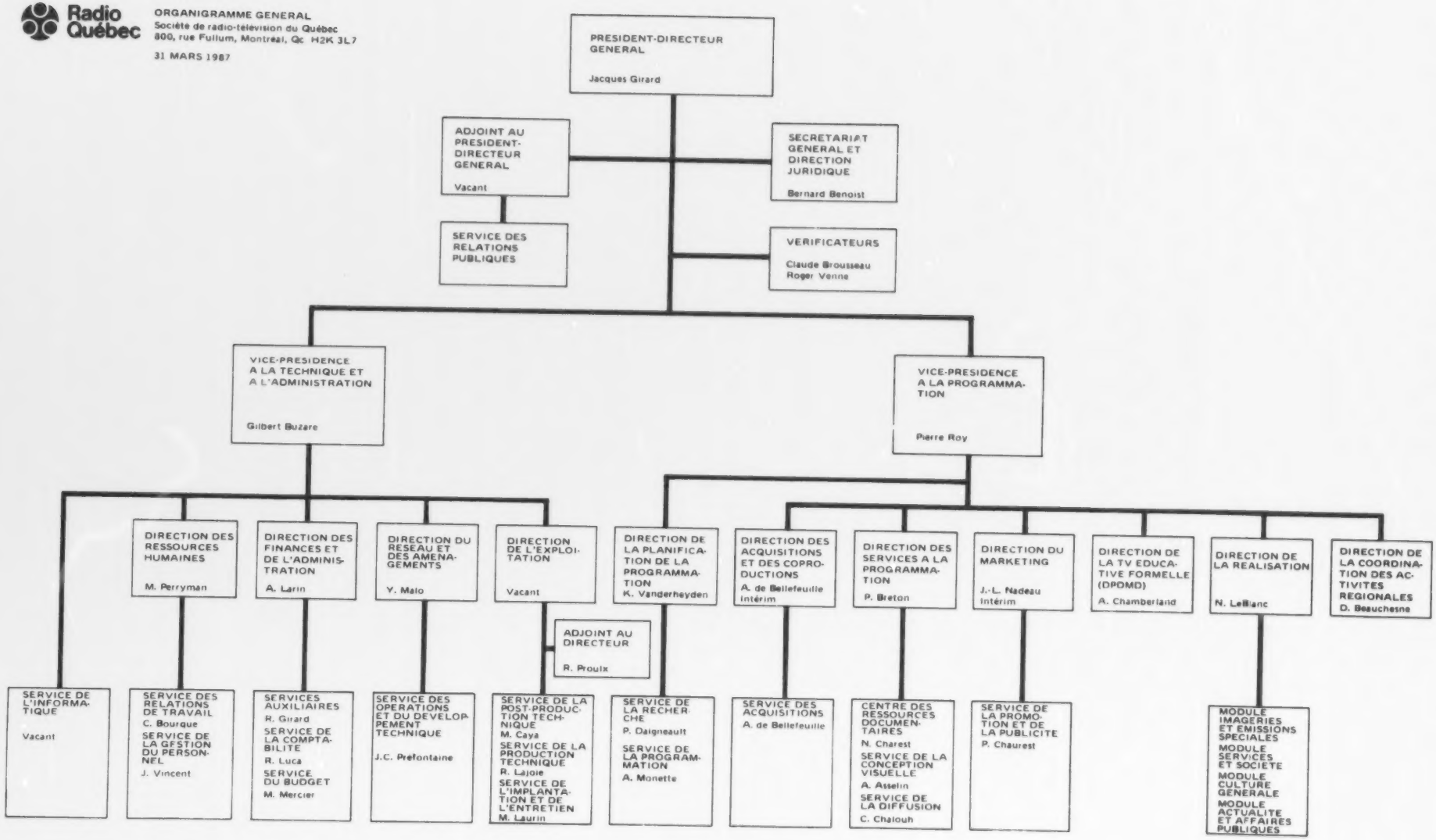

LA PROGRAMMATION

Radio Québec

La saison régulière 1986-1987 reflète la préoccupation de Radio-Québec de présenter une programmation éducative et culturelle qui soit à la fois attrayante pour la majorité des Québécois et Québécoises tout en demeurant attentive aux besoins particuliers des populations régionales et des publics-cibles. À cause des compressions budgétaires, le choix du contenu des émissions devient plus restrictif et la gestion des moyens de production, plus rigoureuse.

De plus, Radio-Québec doit, à l'automne 1986, rivaliser avec un quatrième réseau de télévision francophone. Elle doit également affronter la concurrence accrue des autres télévisions qui cherchent à contrer l'arrivée de la nouvelle venue.

Selon les recommandations du comité de programmation du conseil d'administration, Radio-Québec adopte des mesures stratégiques pour accroître son auditoire et augmenter ses revenus autonomes. Elle révise et corrige sa politique relative aux émissions d'information et de variétés en fonction des objectifs d'auditoire qu'elle s'est fixés.

Les données relatives au stock d'émissions et à la diffusion sont fidèles à l'exercice financier de Radio-Québec, soit du 1er septembre 1986 au 31 mars 1987. Pour sa part, la description des émissions couvre toute la saison régulière 1986-1987, soit du 1er septembre au 31 mai.

Les stocks d'émissions

Au cours de cet exercice de sept mois, Radio-Québec ajoute 712,7 heures à son stock d'émissions. La production interne qui s'élève à 456,5 heures représente 64% du nouvel apport. Elle comprend 431,9 heures de production nationale et 24,6 heures de production régionale. Durant cette période, les coproductions se chiffrent à 68,6 heures et les acquisitions à 187,6 heures.

La diffusion

Entre le 1er septembre 1986 et le 31 mars 1987, Radio-Québec diffuse durant 2 722,5 heures. De ce total, 2 291,8 heures, soit 84% du temps d'antenne, sont réservées à la programmation répartie selon les catégories suivantes:

DIFFUSION-RÉSEAU SELON LES CATÉGORIES DE PROGRAMMATION

Catégorie	Heures	Pourcentage
Éducation formelle	825,5	36%
Culture générale	802,8	35%
Services et société	468,5	20%
Actualités et affaires publiques	195,0	9%
TOTAL	**2 291,8**	**100%**

Durant cette période, 16% du temps de diffusion est réservé aux auto-promotions, à l'occupation d'antenne, aux intermèdes, aux identifications, aux liens entre les émissions, aux messages d'intérêt public et aux messages publicitaires, ce qui représente 430,7 heures.

DIFFUSION SELON LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

ÉMISSIONS DIFFUSÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS	Heures
Productions autonomes nationales	345,5
Productions autonomes régionales	43,6
Acquisitions	222,3
Coproductions	37,0
Assemblée nationale	34,1
Ministères	11,7
Sous-total	**694,2**

ÉMISSIONS DIFFUSÉES EN REDIFFUSION ET EN REPRISE	Heures
Productions autonomes nationales	306,9
Productions autonomes régionales	49,9
Acquisitions	397,1
Coproductions	54,8
Assemblée nationale	—
Ministères	6,1
Sous-total	**814,8**

AUTRES ÉMISSIONS – TOUTES DIFFUSIONS	Heures
Formation continue	505,8
Direction de la télévision éducative formelle et ministères	277,0
Identifications et liens, auto-promotions, messages d'intérêt public, messages publicitaires, intermèdes, temps d'occupation d'antenne	430,7
Sous-total	**1 213,5**
TOTAL	**2 722,5**

Les émissions éducatives formelles

Regroupées au sein de la Corporation pour l'avancement des nouvelles applications de langages (CANAL), certaines institutions d'enseignement, telles que l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, la Télé-université et l'École nationale d'administration publique, offrent cette année encore des cours spécialisés sur les ondes de Radio-Québec.

Parmi les séries offertes mentionnons RELATIONS DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION, LECTURE DU NOUVEAU TESTAMENT, L'HOMME ET SES ALIMENTS, LA GESTION AU FÉMININ, L'ÉNAP PRÉSENTE, INTRODUCTION À L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC, LES GRANDS COURANTS DE L'ART, GÉRER SA FORÊT, ASTRONOMIE GÉNÉRALE, FORMATION CONTINUE EN SCIENCES DE LA SANTÉ, CHRISTIANISME ET RELIGIONS DU NOUVEL ÂGE, sans oublier TÉLÉ-UNIVERSITÉ.

Produites par la direction de la télévision éducative formelle (DTEF), LE MARCHÉ AUX IMAGES, QUEBEC SCHOOL TELECASTS et VIDÉOACTIVITÉ sont des émissions éducatives formelles destinées aux élèves du primaire et du secondaire. Elles ont pour but de faciliter l'apprentissage de certaines matières dont le français langue seconde, les mathématiques et les sciences. La DTEF produit également PASSE-PARTOUT qui continue de charmer le jeune public de Radio-Québec; À PLEIN TEMPS, un téléroman qui traite des relations parents-enfants; et PAIX SANS FRONTIÈRES, un document qui offre une réflexion sur la paix dans le monde.

Les séries OCTO-PUCE et OCTO-GICIEL, diffusées le dimanche midi, familiarisent les téléspectateurs au monde de l'informatique. LE COURS DE MON ARGENT, présentée par les animateurs de QUESTIONS D'ARGENT, permet au public d'approfondir ses connaissances en économie. De plus, les bureaux régionaux ont fourni des séries d'éducation formelle telles LA SYLVICULTURE, L'ESTRIE ÉVIDEMMENT et TECHNIQUES DE PÊCHE EN MER.

NORD-SUD

Les émissions éducatives non formelles

Diffusées principalement aux heures de grande écoute, les émissions éducatives non formelles représentent 64% de la programmation de Radio-Québec pour la période s'échelonnant entre le 1er septembre 1986 et le 31 mars 1987. Elles se divisent en trois catégories: actualités et affaires publiques, culture générale, services et société.

À PLEIN TEMPS

Actualités et affaires publiques

Les émissions de cette catégorie permettent aux téléspectateurs de mieux comprendre les événements de l'actualité économique, sociale, politique et culturelle sur les plans national et international. Le débat, l'entrevue et le reportage sont les formules utilisées pour favoriser une participation éclairée des citoyens à la vie de la société.

Animée pour une cinquième année consécutive par Claire Lamarche, DROIT DE PAROLE invite le public à échanger sur des sujets politiques ou d'actualité tels que les campagnes de prévention des MTS, les fonctionnaires et l'adoption internationale, les syndicats du secteur public et le gouvernement ou encore les accords constitutionnels. Cette année, la parole est également donnée aux nains, aux héros du hockey, aux danseurs nus, aux emmerdeurs et aux enfants-vedettes.

Animée par André Payette, NORD-SUD est la seule émission francophone en Amérique qui soit entièrement consacrée aux réalités du développement international ainsi qu'aux relations de coopération que le Canada et le Québec entretiennent avec les pays en voie de développement.

Certains TÉLÉDOCUMENTS, la fraction quotidienne de TÉLÉSERVICE animée par Marc Laurendeau et les trois quarts de la nouvelle série LE MAGAZINE traitent d'actualités et d'affaires publiques. De plus, les téléspectateurs se renseignent sur la politique québécoise en suivant LA PÉRIODE DE QUESTIONS des députés et GROUPES PARLEMENTAIRES, des périodes allouées gratuitement aux partis politiques qui ont des représentants élus à l'Assemblée nationale. Enfin, Radio-Québec diffuse en avril le Discours du Budget et en mai la Réplique de l'Opposition officielle ainsi que les discussions de la Commission parlementaire sur la Constitution.

Radio Québec

Culture générale

Plusieurs oeuvres dramatiques québécoises sont diffusées à l'automne 1986. Parmi celles-ci mentionnons des oeuvres de jeunes auteurs telles ÉCAILLE, LE COMMANDO DES SANS-SOLEIL, AIRENEM, VICTOR LE VAMPIRE, LE REPORTER MASQUÉ CONTRE CASTAFIORE LIBOIRON, LES SOMNAMBULES, LES CHÉRUBINS. Les téléspectateurs revoient avec plaisir À TOI POUR TOUJOURS TA MARIE-LOU, DE JOUR EN JOUR, MARC-AURÈLE FORTIN OU LA MANIÈRE NOIRE, BACHELOR, SAINTE-CARMEN DE LA MAIN et LES LARMES VOLÉES alors que pour la cinquième saison, les amateurs d'improvisation suivent les joutes de la Ligue nationale d'improvisation diffusées dans le cadre de LA SOIRÉE DE L'IMPRO.

Le cinéma demeure une force de la programmation de Radio-Québec. Au programme de CINÉ-RÉPERTOIRE: «Coup de torchon», «La ballade de Narayama», «Sans toit ni loi», «L'histoire officielle», «Jules et Jim», «Péril en la demeure», «L'effrontée» et bien d'autres. CINÉ-MARDI offre «Le matou», «Jacques et novembre», «Escalier C» et «Conseil de famille». TÉLÉFILM présente, entre autres, «Louise... l'insoumise», «L'homme que je suis», «Comme un poisson sans bicyclette», «Retour aux sources» et «Monsignor Quichotte». L'ENCYCLOPÉDIE AUDIO-VISUELLE DU CINÉMA, la série IMAGES PERDUES et C'EST ARRIVÉ À HOLLYWOOD complètent le menu des cinéphiles.

Parce que les mini-séries intéressent un public de plus en plus nombreux, Radio-Québec diffuse durant sa saison régulière 1986-1987, soit du 1er septembre au 31 mai, C.Q.F.D. ALAMBIC ET TORPÉDO, FANNY ET ALEXANDRE, INTRÉPIDE, LE JOYAU DE LA COURONNE, SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE, COLETTE, MUSIC HALL et LE TIROIR SECRET. Cette dernière série, dont la chanson-thème est interprétée par Diane Dufresne, met en vedette Michèle Morgan.

AFRICA

Dans le but de faire connaître diverses civilisations, Radio-Québec présente des documentaires aux noms évocateurs tels les séries AFRICA, LE BERCEAU NOIR DE L'HUMANITÉ, À LA RECHERCHE DES PAYS DE LA BIBLE, GOUTTES DE SOLEIL ET LARMES DE LUNE, LA LONGUE RECHERCHE, LES ARABES, AVENTURE SUR LES GRANDS FLEUVES, 39-45, LES TROUBLES.

NATIONAL GEOGRAPHIC et ENCYCLOPEDIA BRITANNICA reviennent à l'affiche tandis que les sciences retiennent l'attention grâce à des séries comme INCURSIONS, LE CORPS VIVANT, HÉRITAGE 2001, MÉDIA MAG, NOVA, LE VOYAGE DANS L'INFINI et L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU. De plus, 13 émissions entièrement produites par Radio-Québec et intitulées LA CONQUÊTE DE L'ESPACE présentent les différentes étapes de cette grande aventure et en soulignent les répercussions politiques, économiques, stratégiques et scientifiques.

RENCONTRES AVEC DES GENS REMARQUABLES et L'UNIVERS DE... font découvrir des personnes qui se sont illustrées dans différents secteurs de la culture, des gens comme Eddy Barclay, Léo Gervais, Ingrid Bergman, Jean Cocteau, Mia et Klaus, Claude Lelouch et Raymond Daveluy. VISAGE présente des entrevues enrichissantes avec des personnalités des arts, des sports, des affaires, des sciences, de la publicité ou de la politique. Jeanette Biondi s'y entretient notamment avec Lise Watier, Diane Hébert, Bernard Kouchner, Paul David, Louise Harel, Hubert Reeves et Yves Beauchemin.

Plusieurs spectacles prennent l'antenne: LE RAIL, SOLIDE SALAD, DU GRAMOPHONE AU LASER, LES CHANTS AIMÉS, LE PARTY D'ÉDITH, LE JARDIN EXTRAORDINAIRE, TOP SECRET sans oublier les séries PLEIN SON et POURQUOI CHANTER, cette dernière animée par Jean-Pierre Coallier. En collaboration avec Texaco Canada, SOIRÉE À L'OPÉRA met à l'affiche trois prestigieuses productions du Metropolitan Opera House de New York: «Die Fledermaus» de Johan Strauss, «Spécial Pavarotti/Sutherland» et «Carmen» de Bizet.

POURQUOI CHANTER

TÉLÉSERVICE

Services et société

Les émissions de cette catégorie favorisent chez les téléspectateurs la compréhension et la prise en charge des défis de la vie quotidienne en donnant des informations pertinentes, des renseignements utiles et des suggestions pratiques. La plus connue est sans doute TÉLÉSERVICE qui fête cette année sa 1 000e émission. On retrouve en compagnie de Claude Saucier, Jeanette Biondi, Aimé Boivin, Nicole Campeau, Louise Faure, Marc Laurendeau, Lise LeBel, Yves Mondoux, Guy Richer et une nouvelle venue, Élizabeth Gagnon.

QUESTIONS D'ARGENT revient pour la deuxième année avec Lise LeBel entourée des deux chroniqueurs bien connus du quotidien montréalais La Presse, Alain Dubuc et Claude Picher. Nicole Germain, Monique Lalande, René Diotte et Hélène Lapierre célèbrent le 200e épisode de RETRAITE-ACTION. Cette émission, dédiée au troisième âge, présente au cours de la saison une dizaine de dramatiques illustrant diverses situations vécues par les gens à la retraite.

Janette Bertrand et Violette (Diane Jules) reçoivent toujours à PARLER POUR PARLER et ne craignent pas de mettre au menu des sujets brûlants, controversés et tabous. À noter que pendant six semaines les invités de PARLER POUR PARLER amorcent leurs discussions à partir des dramatiques écrites par Janette Bertrand et diffusées dans le cadre de la série AVEC UN GRAND A. «Ève et Henri», «Isabelle et Beaugrand», «Élisabeth et Étienne» ainsi que «Lise, Pierre et Marcel» sont autant de personnages, d'histoires d'amour et de sujets à discussion.

LES VIVRES DU QUÉBEC permet aux auditeurs de se familiariser avec les ressources agricoles d'ici tandis que COUSINS CUISINE, animée par France Nadeau, les invite à la table de grands chefs lyonnais. Alors que LA MÉDECINE APPRIVOISÉE tente de pénétrer le monde de la santé, JUSTICE POUR TOUS, mise à la disposition de Radio-Québec par l'Aide juridique, essaie d'expliquer celui de la justice. Des documents offerts gracieusement à Radio-Québec sont également diffusés, par exemple FISC-ÉGALITÉ du Conseil du statut de la femme et LES ENFANTS D'ABORD du ministère de la Justice.

Émissions régionales

Pour la première fois cette année, toutes les émissions régionales sont diffusées sur tout le réseau de Radio-Québec. Malgré d'importants changements de structures, les activités régionales se poursuivent. Au cours de 1986-1987, les régions produisent et présentent plusieurs émissions à l'ensemble de la population québécoise.

Favorisant une approche humaine et constructive, LE MAGAZINE, une nouvelle série animée par Jean Bureau, offre chaque semaine les reportages d'une dizaine d'équipes dispersées sur le territoire québécois. Dossiers thématiques, témoignages, portraits et suivis d'événements se succèdent, reflétant l'ensemble de la société québécoise.

VIVRE À... amène entre autres les téléspectateurs à Notre-Dame du Mont-Carmel, Saint-Siméon, Deschambault, Sainte-Marie de Beauce ou Péribonka. Sur un ton intimiste, cette série présente les plus belles facettes de 16 villes et villages de tous les coins du Québec, en se faisant complice de la vie quotidienne de leurs habitants.

Animée par Jean Malo, ENJEU VIDÉO encourage le travail des jeunes cinéastes amateurs oeuvrant dans une dizaine d'institutions d'enseignement québécoises de niveaux secondaire, collégial et universitaire.

En outre, l'Abitibi-Témiscamingue présente FEMMES AU SUPERMARCHÉ DU TRAVAIL et JOUR DE DANSE. Le Bas-Saint-Laurent propose LE GROS DE LA CLASSE, une dramatique racontant l'histoire d'un jeune garçon obèse, maladroit et timide. La Côte-Nord retient l'attention avec le document L'UNIVERS D'ANDRÉ MICHEL. La série ON N'A PAS TOUT VU, animée par Jacques Michel, s'attarde à certains aspects insolites de l'Estrie. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine propose FEMMES DE MÉTIER alors que le Saguenay-Lac-Saint-Jean présente LA OUANANICHE MALADE DE L'HOMME.

LE GROS DE LA CLASSE

Émissions spéciales

Le 1er septembre, Radio-Québec ouvre sa saison 1986-1987 en diffusant LE TÉLÉTHON DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE animé par Michel Louvain. Le 28 décembre UN CADEAU POUR LA VIE avec Jean-Pierre Ferland et, entre autres, Diane Hébert encourage les dons d'organes. Les 7 et 8 février, LE TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE est à l'antenne de Radio-Québec avec Serge Laprade, le président d'honneur de cette campagne annuelle. Le 29 mars, LES 9 HEURES DE JEAN LAPOINTE sensibilise le public aux problèmes de l'alcoolisme et autres toxicomanies. Le 24 mai, POUR L'AVENIR DU MONDE aborde les questions écologiques et environnementales.

À l'automne, Radio-Québec souligne le quarantième anniversaire de l'UNICEF. Le 23 novembre, elle diffuse le GALA 86 DES GRANDS PRIX DU TOURISME; le 11 décembre, LE MÉRITE SPORTIF QUÉBÉCOIS; et le 14 décembre, LES PRIX DES COMMUNICATIONS. En outre, Radio-Québec fête la 1 000e émission de TÉLÉSERVICE en mettant en ondes le 15 mars un spectacle de variétés d'une heure.

Émissions pour enfants

En plus de PASSE-PARTOUT, la programmation 1986-1987 de Radio-Québec compte plusieurs séries pour enfants dont CHARLIE BROWN, SINBAD LE MARIN, WICKIE, CONRAD LE ROBOT, BOULE ET BILL et QUOI DE NEUF M. MAGOO? Tous les jours durant la période des fêtes, CINÉ-CADEAU présente en début de soirée des films d'animation de qualité qui sont rediffusés le lendemain après-midi.

Au début de l'année scolaire, Radio-Québec présente MON CORPS, C'EST MON CORPS. Produite par l'Office national du film, cette série de quatre émissions indique aux enfants l'importance de se faire respecter.

Afin de mieux servir son jeune public, la Société entreprend au printemps 1987 une étude sur les besoins des enfants en matière de télévision.

Émissions traitant des communautés culturelles

Après avoir produit pendant cinq ans des émissions traitant exclusivement des communautés culturelles (PLANÈTE, INFO-PLANÈTE et ARRIMAGE), Radio-Québec décide en 1986-1987 que les Néo-Québécois bénéficieront désormais d'une présence plus large et plus diversifiée dans l'ensemble de sa programmation.

Dans cette perspective, la Société opte pour une approche plus globale qu'une émission spécifique et demande à certaines séries de forte écoute de traiter des communautés culturelles. C'est ainsi que TÉLÉSERVICE, DROIT DE PAROLE, RETRAITE-ACTION, PARLER POUR PARLER, VISAGE et LE MAGAZINE font une place de plus en plus importante aux Néo-Québécois par le biais de la dimension interculturelle.

Radio-Québec produit également au cours de l'année une nouvelle série de 20 épisodes de PASSE-PARTOUT qui ont pour objectif de sensibiliser les enfants à la réalité multiculturelle du Québec.

Ces actions témoignent de l'importance que Radio-Québec entend accorder à son écran aux divers groupes culturels qui composent le Québec d'aujourd'hui.

LE MÉRITE SPORTIF QUÉBÉCOIS

TOP SECRET

Coproductions

Dans un contexte de vive concurrence, les coûts élevés de production et les budgets institutionnels en décélération exigent la mise en commun des ressources et la formation de divers partenariats. C'est ainsi que Radio-Québec développe des activités conjointes avec les maisons de production privées.

Au cours de l'exercice 1986-1987, Radio-Québec investit près de 1,5 million de dollars dans la coproduction. Elle participe à 12 projets dont 11 sont réalisés par des producteurs indépendants québécois. Mentionnons, entre autres, le populaire téléroman À PLEIN TEMPS, LA MÉDECINE APPRIVOISÉE ainsi qu'une nouvelle série sur la situation explosive de certains pays intitulée POINTS CHAUDS. Radio-Québec collabore également à la captation d'excellents spectacles dont LE PARTY D'ÉDITH mettant en vedette Édith Butler, LES CHANTS AIMÉS de Fabienne Thibault et l'inoubliable TOP SECRET de Diane Dufresne.

Les prévisions budgétaires de la Société reflètent son intention d'intensifier ses rapports avec les producteurs indépendants et d'augmenter le volume des coproductions à son antenne. Elle prévoit consacrer en 1990-1991 jusqu'à 25% de son budget de programmation à la production extérieure.

Radio Québec

Grille – Horaire Jour

L'autre télévision

Radio Québec

Automne 1986

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
10h30		**Lecture du Nouveau Testament** (Un. Laval)		**Le marché aux images** (rediffusé à 13h30)	**Le marché aux images** (rediffusé à 13h30)	**Le marché aux images** (rediffusé à 13h30)		10h30
11h00			**Quebec School Telecasts**	**Quebec School Telecasts**	**Quebec School Telecasts**	**Quebec School Telecasts**	**Quebec School Telecasts**	11h00
11h30		**Points chauds** (U.Q.A.M.)	**Histoire de la littérature biblique** (Un. Laval)	**La gestion au féminin** (U.Q.A.M.) (rediffusé le jeudi à 12h30)	**Santé et sécurité au travail: notions de base** (Un. Laval)	**Télé-Université**	**Musique**	11h30
12h00		**Octo-Puce** (rediffusé le lundi à 22h00)		**Télé-Université**			**Introduction à l'architecture du Québec** (Un. Laval)	12h00
12h30		**Octo-Giciel** (rediffusé le lundi à 22h30)	**Musique**		**L'ENAP présente** (rediffusion du dimanche à 13h30)	**La gestion au féminin** (U.Q.A.M.) (rediffusion du mardi à 17h30)		12h30
13h00	**L'homme et ses aliments** (Un. Laval)	**Questions d'argent** (rediffusion du lundi 19h30)	**Quebec School Telecasts**	**Quebec School Telecasts**	**Quebec School Telecasts**	**Quebec School Telecasts**	**Quebec School Telecasts**	13h00
13h30		**L'ENAP présente** (rediffusé le mercredi à 12h30)	**Initiation à l'économie politique** (Un. Laval)	**Le marché aux images** (rediffusion de 10h30)	**Le marché aux images** (rediffusion de 10h30)	**Le marché aux images** (rediffusion de 10h30)	**Télé-Université**	13h30
14h00	**Les grands courants de l'art – l'héritage occidental** (Un. de Montréal)	**Formation continue en sciences de la santé** (Un. Laval)		**Musique**	**Musique**	**Musique**	**Christianisme et religion du Nouvel Âge** (Un. de Montréal)	14h00
14h30			**Québec Scope**					14h30
15h00	**Astronomie générale** (Un. de Montréal)	**Au fil de l'Université Laval**	**Encyclopédie audio-visuelle du cinéma français** (rediffusion du samedi à 11h30)				**On n'a pas tout vu** (rediffusion du dimanche à 21h30)	15h00
15h30		**Télé-Université**	**Le magazine** (rediffusion du samedi à 19h00)	**Droit de parole** (rediffusion du vendredi à 20h00)	**Télédocuments** (rediffusion du lundi à 21h00)	**L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau** (rediffusion du dimanche à 19h30)	**Rencontre avec des gens remarquables** (rediffusion du jeudi à 20h00)	15h30
16h00	**À déterminer**							16h00
16h30			**Incursions** (rediffusion du dimanche à 20h00)	**Retraite-action** (rediffusion du vendredi à 19h30)	**Corps vivant** (rediffusion du mardi à 19h30)	**Les vivres du Québec** (rediffusion du mardi à 20h30)	**La conquête de l'espace** (rediffusion du mercredi à 19h30)	16h30
17h00	**Wickie** (rediffusion du dimanche à 17h30)	**Sinbad le marin** (rediffusé le samedi à 17h30)	**Visage** (rediffusion du mercredi à 20h00)	**La période de questions**	**La période de questions**	**La période de questions**	**Justice pour tous** (rediffusion du mardi à 20h00)	17h00
17h30	**Sinbad le marin** (rediffusion du dimanche à 17h00)	**Wickie** (rediffusé le samedi à 17h00)	**Nord-Sud** (rediffusion du jeudi à 19h30)				**Charlie Brown** (rediffusion du dimanche à 19h30)	17h30

Grille – Horaire Soirée *L'autre télévision* Radio Québec Automne 1986

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
18h00	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	18h00
18h30	À plein temps	L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (rediffuse le jeudi à 15h30)	Téléservice (rediffuse à 23h00)	Téléservice (rediffuse à 23h00)	Téléservice (rediffuse à 23h00)	Téléservice (rediffuse à 23h00)	Téléservice (rediffuse à 23h00)	18h30
19h00	Le magazine (rediffuse le lundi à 15h30)							19h00
19h27		La Quotidienne	La Quotidienne	La Quotidienne	La Quotidienne	La Quotidienne	La Quotidienne	19h27
19h30		Charlie Brown (rediffuse le vendredi à 17h30)	Questions d'argent (rediffuse le dimanche à 13h00)	Corps vivant (rediffuse le mercredi à 19h30)	La conquête de l'espace (rediffuse le vendredi à 16h30)	Nord-Sud (rediffuse le lundi à 17h30)	Retraite-action (rediffuse le mardi à 19h30)	19h30
20h00	Parler pour parler (rediffusion du vendredi à 22h00)	Incursions (rediffuse le lundi à 19h30)	Mini-séries (rediffusion du vendredi à 21h00)	Justice pour tous (rediffuse le vendredi à 17h00)	Visage (rediffuse le lundi à 17h00)	Rencontre avec des gens remarquables (rediffuse le vendredi à 15h30)	Droit de parole (rediffuse le mardi à 15h30)	20h00
20h30		Plein sud L.M.I. Pourquoi chanter?		Les vivres du Québec (rediffuse le jeudi à 16h30)	Mercredi closed			20h30
21h00	Ciné-répertoire		Télédocuments (rediffuse le mercredi à 15h30)	Ciné-Nordi		Téléfilm	Mini-séries (rediffuse le lundi à 20h00)	21h00
21h30		On n'a pas tout vu (rediffuse le vendredi à 15h00)						21h30
22h00		Cano Histoire et Civilisation	Octo-Puce (rediffusion du dimanche à 12h00)		L'histoire vivante des Arabes		Parler pour parler (rediffusé le samedi à 20h00)	22h00
22h30	Encyclopédie audio-visuelle du cinéma français (rediffusé le lundi à 15h00)		Octo-Gicle! (rediffusion du dimanche à 12h30)			C'est arrivé à Hollywood		22h30
23h00			Téléservice (rediffusion de 18h30)	Téléservice (rediffusion de 18h30)	Téléservice (rediffusion de 18h30)	Téléservice (rediffusion de 18h30)	Téléservice (rediffusion de 18h30)	23h00
23h30								23h30

L'AUDITOIRE

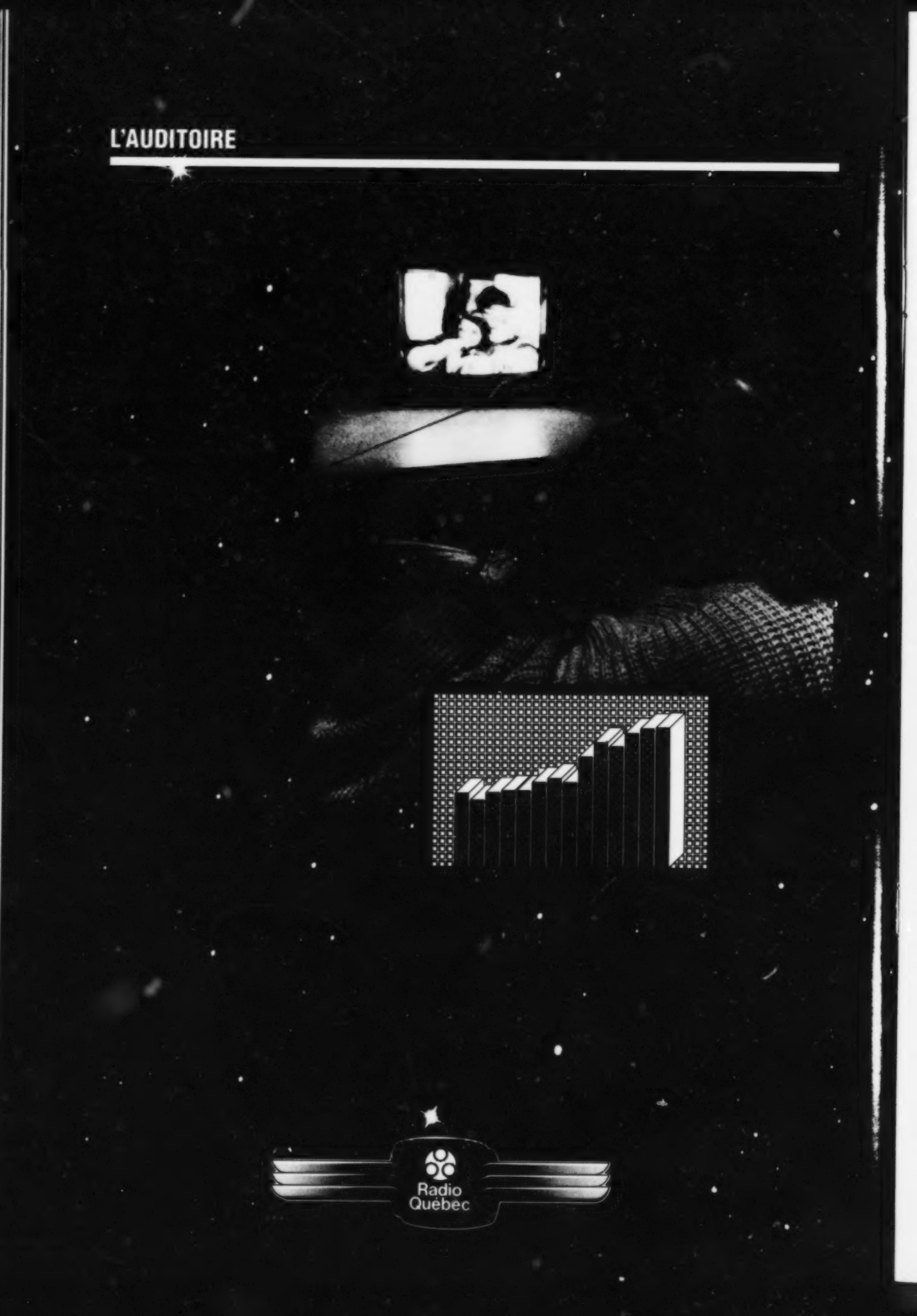

La portée hebdomadaire

À l'automne 1986, Radio-Québec rejoint 2 867 000 téléspectateurs, soit une augmentation de 10% par rapport à la même période de l'année précédente. Au printemps 1987, son auditoire est de 2 855 000 personnes, soit une hausse de près de 5% sur la même saison l'an dernier.

Le graphique suivant montrant l'évolution de la portée hebdomadaire indique une augmentation constante de l'auditoire âgé de 2 ans et plus de Radio-Québec. En effet, le nombre de téléspectateurs a pratiquement doublé entre l'automne 1980 et celui de 1986, passant de 1 483 000 à 2 867 000 auditeurs.

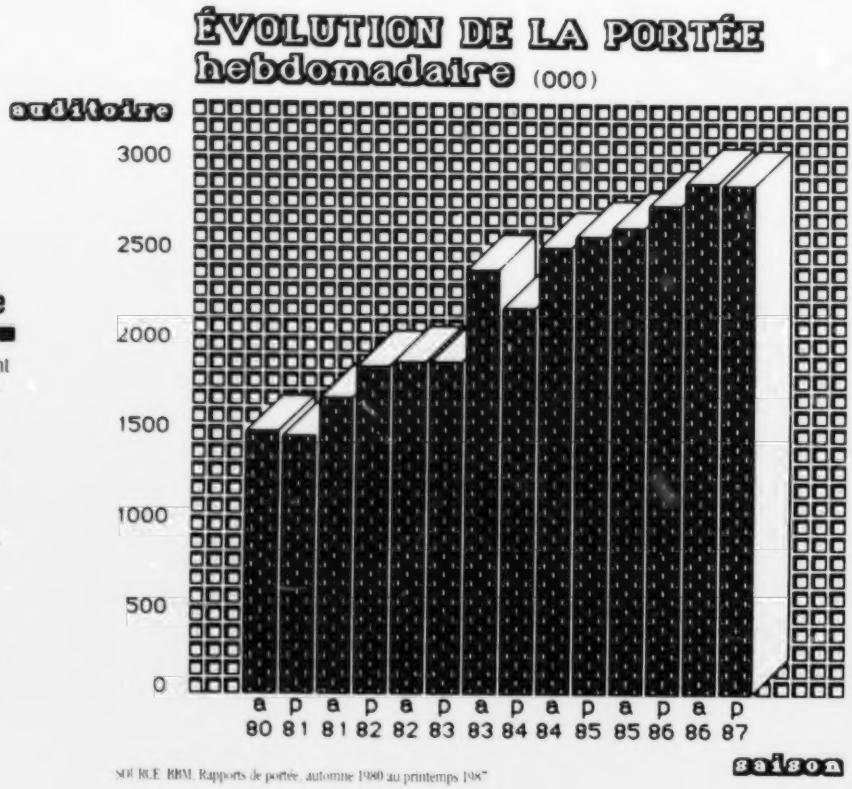

SOURCE: BBM, Rapports de portée, automne 1980 au printemps 1987

Au cours de la saison régulière 1986-1987, du 1er septembre au 31 mai, 43% des Québécois regardent Radio-Québec, une hausse de 2% par rapport à l'an dernier. Si on ne considère que la population francophone, ce pourcentage s'élève à 52%. Le tableau ci-dessous illustre la portée hebdomadaire de Radio-Québec pour chacune des régions et pour l'ensemble du réseau.

Radio-Québec rejoint plus de 50% de la population en Abitibi-Témiscamingue, au Centre du Québec, dans la région de Québec et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sa pénétration connaît également une progression importante sur la Côte-Nord.

PORTÉE HEBDOMADAIRE

	AUTOMNE 1986		PRINTEMPS 1987	
	télé-spectateurs	% population	télé-spectateurs	% population
Abitibi-Témiscamingue	92 000	54%	98 000	53%
Bas-Saint-Laurent	89 000	42%	87 000	42%
Centre du Québec	175 000	51%	173 000	51%
Côte-Nord	39 000	45%	42 000	48%
Estrie	173 000	35%	185 000	39%
Gaspésie	107 000	29%	93 000	29%
Outaouais	125 000	11%	127 000	12%
Région de Montréal	1 462 000	40%	1 470 000	40%
Région de Québec	457 000	50%	428 000	48%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	148 000	51%	149 000	52%
TOTAL RÉSEAU	**2 867 000**	**43%**	**2 855 000**	**43%**

SOURCE: BBM, Rapports de portée, automne 1986 et printemps 1987

Radio Québec

L'écoute hebdomadaire

Les téléspectateurs de Radio-Québec regardent les émissions de cette station en moyenne 2.9 heures par semaine au printemps 1987. La durée moyenne d'écoute hebdomadaire augmente de 7% en comparaison de la saison régulière 1985-1986.

L'écoute hebdomadaire totale s'accroît également. Elle se chiffre à 7 821 175 heures à l'automne 1986 et à 8 201 925 heures au printemps 1987, représentant une hausse de 10% par rapport aux mêmes périodes l'an dernier.

L'auditoire moyen en soirée

L'auditoire moyen saisonnier est en constante progression depuis l'automne 1980 à l'exception de trois faibles régressions lors du printemps de 1981 et de 1984 ainsi qu'au cours de l'automne 1985.

À l'automne 1986, une moyenne de 183 000 personnes regardent Radio-Québec aux heures de grande écoute, soit entre 18 et 23 heures. Il convient de noter qu'il s'agit là d'une hausse de 14% sur la même période l'an dernier. Au printemps 1987, la moyenne de l'auditoire se compare à celle des deux saisons précédentes.

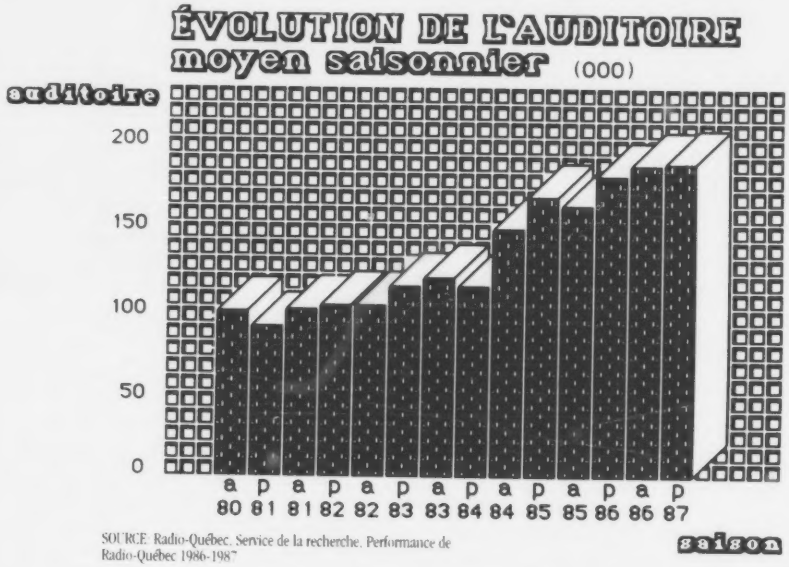

SOURCE: Radio-Québec, Service de la recherche, Performance de Radio-Québec 1986-1987

Le palmarès

Le tableau suivant dresse le palmarès des dix émissions régulières de Radio-Québec dont les auditoires moyens sont les plus importants pour la saison 1986-1987. Ces émissions ont eu au moins cinq épisodes diffusés entre le 1er septembre et le 31 mai.

Le tableau indique également l'auditoire maximum obtenu par ces émissions lorsqu'elles ont traité de sujets particuliers. C'est ainsi que six émissions régulières de Radio-Québec, AVEC UN GRAND A, DROIT DE PAROLE, CINÉ-CADEAU, PARLER POUR PARLER, PASSE-PARTOUT et LA SOIRÉE DE L'IMPRO, recueillent plus d'un demi-million de téléspectateurs à certains moments de la saison. Par ailleurs CINÉ-MARDI, qui n'apparaît toutefois pas sur ce tableau, attire 608 000 spectateurs lors de la diffusion du film «Le matou».

PALMARÈS DES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

Rang	Titre	Auditoire moyen	Date	Sujet	Auditoire maximum
1	AVEC UN GRAND A	567 000	87.03.06	Lise, Pierre et Marcel (2e épisode)	811 000
2	DROIT DE PAROLE	481 000	86.11.21	Aux danseurs(euses) nu(e)s	757 000
3	CINÉ-CADEAU	419 000	86.12.29	Peter le chat	737 000
4	PASSE-PARTOUT	367 000	86.11.25	Pas de géant	608 000
5	LA SOIRÉE DE L'IMPRO	362 000	86.12.07	Noirs vs Bleus	534 000
6	PARLER POUR PARLER	359 000	87.03.13	J'ai donné mon enfant	689 000
7	LE TIROIR SECRET	313 000	86.10.17	1er épisode	415 000
8	SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE	283 000	87.05.17	Les analphabètes	355 000
9	TÉLÉSERVICE	272 000	86.12.12	Contenu varié	487 000
10	RETRAITE-ACTION	236 000	86.11.14	Saint-Raphaël sur mer	396 000

SOURCE: Radio-Québec, Service de la recherche, Performance de Radio-Québec 1986-1987

Les émissions spéciales sont populaires à Radio-Québec comme en témoigne le tableau suivant. Il est à remarquer que trois d'entre elles attirent des auditoires supérieurs à 500 000 personnes, TÉLÉSERVICE ayant plus que triplé son auditoire moyen lors de la diffusion de sa 1 000e émission.

En outre, plus de 400 000 téléspectateurs ont regardé trois des cinq téléthons ou émissions de sensibilisation diffusés à l'antenne de Radio-Québec au cours de la saison régulière 1986-1987. Il s'agit d'UN CADEAU POUR LA VIE, du TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE et des 9 HEURES DE JEAN LAPOINTE. D'une durée de 22 heures, LE TÉLÉTHON DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE obtient pour sa part un auditoire moyen de 218 000 personnes. Enfin, selon le rapport hebdomadaire Nielsen, celui de BBM n'étant pas disponible, POUR L'AVENIR DU MONDE rejoint 197 000 téléspectateurs.

PALMARÈS DES ÉMISSIONS SPÉCIALES

Rang	Titre	Auditoire moyen
1	TÉLÉSERVICE EN PLEIN DANS LE 1000 dimanche 20h30 – 21h30	894 000
2	UN CADEAU POUR LA VIE dimanche 20h – 23h	658 000
3	LA SOIRÉE DE L'IMPRO: «Étoiles vs médias» lundi 21h – 00h	533 000
4	LE TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE samedi 20h – dimanche 20h	480 000
5	LES 9 HEURES DE JEAN LAPOINTE dimanche 14h – 23h	449 000

Le profil des téléspectateurs

À l'automne 1986, l'auditoire de Radio-Québec se compose d'une majorité de femmes qui sont sur-représentées par rapport au pourcentage qu'elles occupent dans la population québécoise. La même observation vaut pour les enfants de 2 à 11 ans mais on note l'inverse pour les jeunes de 12 à 24 ans.

Selon les données compilées à l'automne 1986, l'auditoire de Radio-Québec présente les caractéristiques suivantes:

- 42% des auditeurs sont âgés de 25 à 49 ans;
- 25% ont 50 ans et plus;
- 48% vivent dans des foyers où il y a des enfants;
- 67% des auditeurs adultes ont une scolarité de niveau secondaire ou collégial soit le même pourcentage que dans l'ensemble de la population;
- et 20% ont une scolarité de niveau universitaire.

Enfin, voici quelques habitudes de consommation télévisuelle de l'auditoire de Radio-Québec:

- 54% des auditeurs regardent la télévision 24.8 heures par semaine;
- 61% sont abonnés au câble;
- 33% ont un câblosélecteur;
- 43% disposent d'un magnétoscope.

LA SOIRÉE DE L'IMPRO

Radio Québec

LA TECHNIQUE

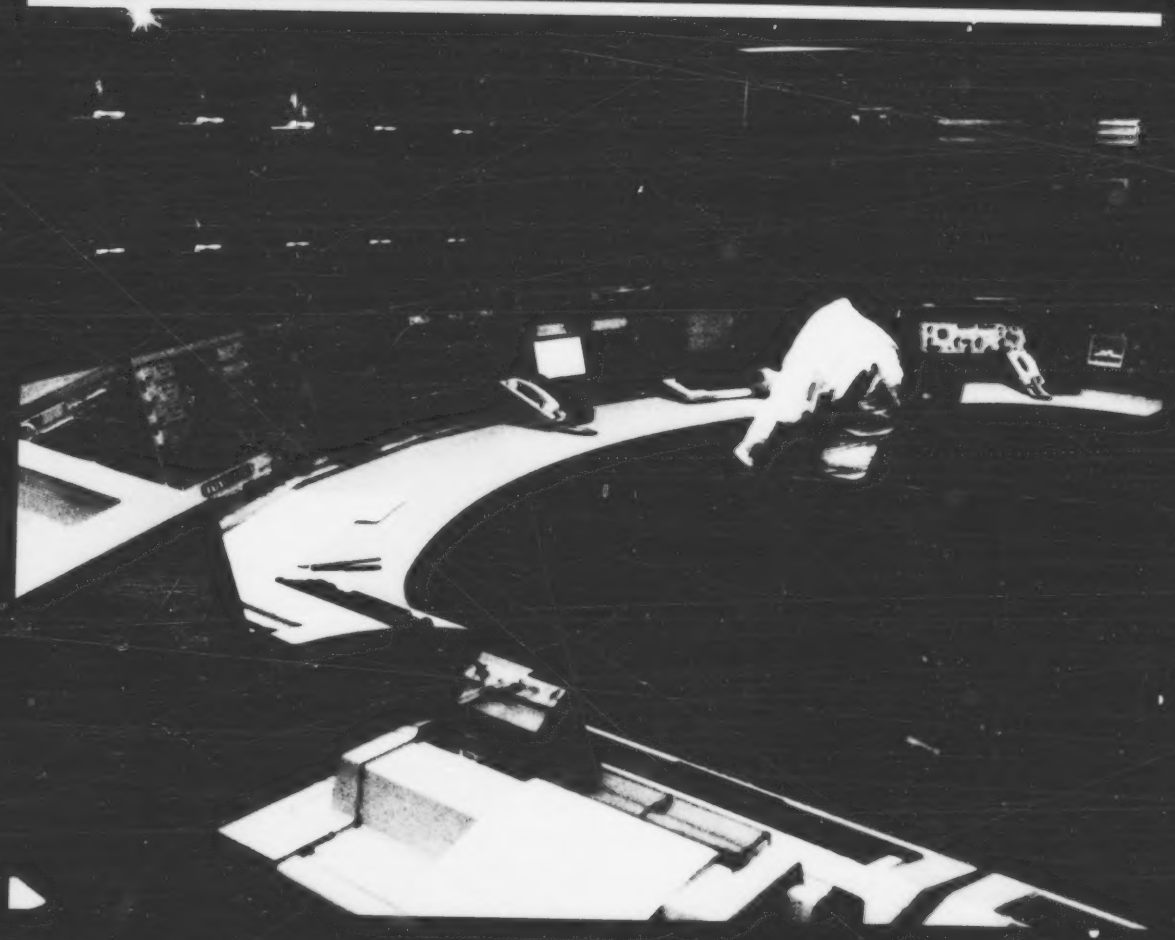

Radio Québec

Le réseau

Le réseau de Radio-Québec dessert 91.4% de la population québécoise et sa fiabilité est supérieure à 99%. Il comprend 14 stations émettrices et trois stations réémettrices. Toutes sont alimentées par le satellite de télécommunications Anik C-3 à l'exception de la station de Montréal qui reçoit son signal par liaison micro-ondes.

RÉSEAU D'ANTENNES

Ville	Indicatif et canal	
Anse-aux-Gascons	CIVK-TV1	32
Baie-Trinité	CIVF-TV	12
Carleton	CIVK-TV	15
Chapeau	CIVP-TV	23
Chicoutimi	CIVV-TV	8
Gaspé	CIVK-TV3	35
Grand-Fonds	CIVB-TV1	31
Hull	CIVO-TV	30
Montréal	CIVM-TV	17
Percé	CIVK-TV2	40
Québec	CIVQ-TV	15
Rimouski	CIVB-TV	22
Rouyn	CIVA-TV1	8
Sept-Îles	CIVG-TV	9
Sherbrooke	CIVS-TV	24
Trois-Rivières	CIVC-TV	45
Val d'Or	CIVA-TV	12

Les téléspectateurs peuvent également, dans la plupart des régions du Québec, capter la programmation de Radio-Québec sur le câble 8.

En plus d'acheminer la programmation de Radio-Québec le réseau génère des revenus qui se chiffrent à quelque 300 000 dollars pour l'exercice 1986-1987. Ces revenus se composent essentiellement de lovers versés par des stations de télévision ou de radio ou par des sociétés de télécommunications pour utiliser les installations dont Radio-Québec est propriétaire. En partageant les frais avec d'autres entreprises, la Société tend à rentabiliser les montants qu'elle a dû investir pour le développement de son réseau.

Au cours de l'exercice précédent, Radio-Québec et le nouveau réseau de télévision Quatre Saisons ont signé un contrat stipulant, entre autres choses, le remplacement de l'antenne de Radio-Québec située sur le Mont-Royal par une antenne achetée en copropriété. En 1986-1987, Radio-Québec poursuit les négociations avec la même société et conclut de nouvelles ententes pour les sites de Québec et Sherbrooke ainsi que pour l'utilisation des liaisons vers le satellite libérées lors de l'abandon de la diffusion en détachement de réseau. En vertu de ces baux, Télévision Quatre Saisons verse, au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1987, environ 70 000 dollars à Radio-Québec.

Lorsque Radio-Québec est propriétaire des pylônes, des ententes similaires sont conclues avec des stations de radio pour leur permettre d'installer leurs antennes: entre autres, Télémédia à Chicoutimi et à Sherbrooke, Radio Basse Ville à Québec et Radio Gaspésie à Gaspé. Plusieurs entreprises utilisent également les installations de Radio-Québec pour leurs communiations radio, notamment Hydro-Québec, Bell Canada, Gaz Métropolitain, Consolidated Bathurst et Transports Canada. Enfin de nouvelles collaborations sont à prévoir avec le développement de la radio cellulaire.

Les installations techniques

Suite à l'avènement d'une nouvelle méthode de tournage, Radio-Québec aménage durant l'exercice 1986-1987 deux salles de montage sur bande ½ pouce comprenant chacune un magnétoscope de format 1".

La technique s'affaire

Dans le cadre de son plan de remplacement des équipements, elle met en opération trois synthétiseurs d'écriture, remplaçant ainsi les deux qu'elle possédait depuis 1979. Ces nouveaux générateurs de caractères de haute qualité font l'affichage électronique des textes apparaissant à l'écran durant les émissions, notamment les génériques, les sous-titres et les tableaux. Ils peuvent aussi former tous les caractères et tous les accents des langues qui originent de l'alphabet romain.

Toujours pour répondre aux besoins de la production, elle met en service un générateur de graphiques électroniques. Grâce à ce nouvel appareil, les concepteurs visuels tracent par ordinateur des cartes, des tableaux, des graphiques ou des illustrations et peuvent créer certains types d'animation.

Enfin, à l'intention des artisans de la direction des acquisitions et des coproductions, elle procède à l'installation d'une salle de visionnement pour des documents enregistrés sur rubans ½", ¾", 1" et 2".

LA PRÉSENCE

Radio
Quebec

Radio-Québec est consciente de l'importance d'entretenir des liens avec certains organismes ou de participer à certaines manifestations, que ce soit à l'échelle internationale, canadienne ou québécoise. La Société veut ainsi affirmer sa présence dans le monde de la production télévisuelle et favoriser la recherche d'autres partenaires et de nouveaux téléspectateurs.

Au cours de l'exercice 1986-1987, Radio-Québec continue d'entretenir des relations avec l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et la Communauté des télévisions francophones (CTF). De plus, le président-directeur général de Radio-Québec est président du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF).

La Société est également active au sein du Consortium de télévision Québec Canada, un organisme regroupant les principaux télédiffuseurs québécois, l'Office national du film et des producteurs indépenants. Le Consortium contribue à la programmation de TV 5, une chaîne qui diffuse des émissions francophones aux abonnés du câble de 17 pays d'Europe et d'Afrique du Nord. Le Consortium, dont le vice-président est le président-directeur général de Radio-Québec, oeuvre aussi à l'établissement de TV 5 au Canada.

Sur invitation de la municipalité chinoise, une délégation de Radio-Québec participe en décembre 1986 au Festival international des télévisions de Shanghai. On profite de l'occasion pour établir des relations avec les responsables de la télévision de Shanghai et pour explorer avec eux les possibilités d'une collaboration éventuelle.

La Société continue d'être un membre actif de l'Agence de télévision éducative au Canada (ATEC), un organisme qui regroupe les télévisions éducatives provinciales soit Radio-Québec, TVOntario, ACCESS Alberta et Knowledge Network de Colombie-Britannique.

Radio-Québec participe encore en 1986-1987 à des manifestations qui constituent des lieux privilégiés pour l'achat ou la vente d'émissions. Mentionnons, entre autres, le Marché international des films et des programmes pour la télévision, la vidéo, le câble et le satellite qui a lieu à Cannes, l'American Independent Feature Film Market de New York, le Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo ainsi que les Rendez-vous du cinéma québécois de Montréal, le Festival des films de Berlin et le Festival international de télévision de Monte-Carlo.

Radio-Québec continue d'avoir un contact direct avec la population québécoise en participant à plusieurs salons ou expositions. Citons, par exemple, le Salon des aînés de Québec, le Salon de l'éducation et de la technologie qui se tient en octobre 1986 dans le cadre de la Foire internationale de Montréal, le Salon du livre de l'Estrie, le Salon national de la santé et le Salon de l'épargne-placements de Montréal.

De plus, les téléspectateurs peuvent obtenir des renseignements sur l'horaire et le contenu des émissions. Pour le présent exercice, le secteur des relations avec l'auditoire de Radio-Québec répond à 40 461 appels provenant de toutes les régions du Québec.

Malgré la fermeture de ses bureaux du Centre du Québec, de l'Estrie, de l'Outaouais et de la région de Québec, la Société demeure présente dans toutes les régions par l'entremise de la direction de la coordination des activités régionales qui assume des responsabilités de programmation, de production et de gestion. En s'associant aux producteurs indépendants, elle s'assure que les émissions régionales, diffusées sur l'ensemble du réseau, reflètent les intérêts et les préoccupations de chacune des régions et ce dans une perspective d'intérêt national. De plus, Radio-Québec opère toujours des bureaux en Abitibi-Témiscamingue, au Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Radio-Québec au Salon de l'épargne-placements de Montréal

LE PERSONNEL

Radio Québec

Au cours de l'exercice 1986-1987, la direction des ressources humaines met en application le plan de réduction des effectifs élaboré à la suite d'une réduction budgétaire de quelque 8 millions de dollars. Au siège social, la mise en vigueur du plan entraîne 17 départs et donne lieu à de nombreux déplacements aux divers échelons de la hiérarchie. En raison de la fermeture de quatre bureaux et de la réorganisation des cinq autres, les effectifs régionaux ont diminué de 35 personnes. Cependant l'intégration, en fin de période, de la direction de la production et de la distribution du matériel didactique du ministère de l'Éducation ajoute 27 personnes à l'effectif régulier. De façon globale, le nombre d'employés permanents baisse de 4% passant de 634 au 31 août 1986 à 609 au 31 mars 1987.

Dans le but de rationaliser le fonctionnement de la Société, le président-directeur général procède, à l'automne 1986, à une importante restructuration. La direction de Radio-Québec comprend désormais deux vice-présidences au lieu de trois. Cette réorganisation occasionne des réaffectations de personnel.

Au plan de la formation, le centre d'études et de formation technique organise des cours sur les différentes techniques de télévision et des sessions d'apprentissage sur des appareils de production et d'entretien. Durant l'exercice, 77 personnes suivent au total 5 246 heures de formation et d'entraînement technique. Le centre produit également huit documents illustrant l'utilisation des équipements. De plus, la direction des ressources humaines instaure un programme d'enseignement de l'anglais destiné aux employés qui doivent utiliser cette langue dans leur travail. Elle élabore différents programmes de formation pour répondre à des besoins ponctuels et institue une enquête auprès des réalisateurs afin de connaître les besoins de formation les plus pressants de leur secteur.

Au chapitre des relations de travail, la Société entame des négociations avec le Syndicat général des employé(e)s de Radio-Québec (SGERQ) et le Syndicat des employés en radiotélévision (SERT) en vue de renouveler les conventions collectives échues depuis le 31 décembre 1986. L'Association des réalisateurs accepte de reconduire jusqu'au 30 juin 1987 l'entente collective expirée elle aussi le 31 décembre 1986. En outre, des amendements à la réglementation concernant les conditions de travail des directeurs techniques sont adoptés.

De plus, les pourparlers avec l'Union des artistes (UDA) se poursuivent. Finalement, Radio-Québec négocie et conclut sa première entente avec la Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs (SARDEC).

ÉTAT DE L'EFFECTIF PERMANENT

Centre de responsabilités	Personnel en place
DIRECTION GÉNÉRALE	
Exécutif	8
Service des relations publiques	3
Direction juridique	11
SOUS-TOTAL	**22**
VICE-PRÉSIDENCE À LA PROGRAMMATION	
Direction de la planification de la programmation	18
Direction des acquisitions et des coproductions	20
Direction des services à la programmation	106
Direction du marketing	12
Direction de la télévision éducative formelle	27
Direction de la réalisation	59
Direction de la coordination des activités régionales	12
SOUS-TOTAL	**254**
VICE-PRÉSIDENCE À LA TECHNIQUE ET À L'ADMINISTRATION	
Direction des ressources humaines	14
Direction des finances et de l'administration	58
Direction du réseau et des aménagements	50
Direction de l'exploitation	205
Service de l'informatique	6
SOUS-TOTAL	**333**
TOTAL	**609**

À l'effectif permanent, qui compte 609 employés au 31 mars 1987, s'ajoute un effectif occasionnel correspondant à 210 personnes/année, engagé principalement dans le secteur de la production.

LES FINANCES

Radio
Québec

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

	1986-1987 (7 mois) millions $	1985-1986 (12 mois) millions $
Revenus	40,1	64,4
Dépenses(1)	38,1	66,6
Excédent des revenus (dépenses)	**2,0**	**(2,2)**

(1) Incluant postes extraordinaires

Revenus

Pour l'exercice 1986-1987, soit du 1er septembre au 31 mars, Radio-Québec dispose d'un revenu global de 40 139 971 dollars. La contribution gouvernementale de 34 579 741 dollars représente 86% du total des revenus. Les revenus autonomes de la Société se chiffrent à 5 560 230 dollars, enregistrant une forte augmentation puisqu'ils s'élevaient à 4 814 726 dollars en 1985-1986. Ils représentent 14% des revenus de la Société comparativement à 7% l'an dernier et 3% en 1982-1983. Cette croissance est d'autant plus remarquable que le présent exercice ne comprend que sept mois.

Déterminée à accroître ses revenus, Radio-Québec intensifie sa sollicitation auprès des commanditaires tout en respectant ses règles déontologiques. En hausse sur l'exercice précédent, la vente du temps d'antenne pour des messages publicitaires et des commandites de prestige atteint près de 2 millions de dollars, procurant ainsi 34% des revenus autonomes en 1986-1987. Rappelons que le code publicitaire stipule, entre autres, que les messages publicitaires doivent être présentés au début et à la fin d'une émission qui ne comporte pas de pauses naturelles pour ne pas en interrompre le déroulement. De plus, les messages publicitaires doivent avoir un rayonnement national et leur diffusion est limitée à six minutes par heure, ceci incluant les auto-promotions.

La direction de la télévision éducative formelle et le fonds des moyens d'enseignement, notamment grâce aux séries PASSE-PARTOUT, À PLEIN TEMPS et LE COURS DE MON ARGENT, contribuent à 25% des revenus autonomes de Radio-Québec.

Enfin au cours du présent exercice, Radio-Québec effectue avec diverses entreprises des échanges de services totalisant 355 000 dollars. Cette somme n'est cependant pas comptabilisée aux états financiers.

Dépenses

Pour l'exercice de sept mois terminé le 31 mars 1987, les dépenses de Radio-Québec se chiffrent à 38 133 061 dollars incluant les postes extraordinaires qui comprennent les coûts reliés à la fermeture de quatre bureaux régionaux et à la restructuration des activités de la Société.

DÉPENSES SELON LES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

Catégorie d'activités	1986-1987 (7 mois) millions $		1985-1986 (12 mois) millions $	
Diffusion et distribution des émissions	31,0	(82%)	54,6	(82%)
Administration	4,3	(11%)	7,5	(11%)
Frais financiers	1,5	(4%)	2,9	(4%)
Total avant postes extraordinaires	36,8	(97%)	65,0	(97%)
Postes extraordinaires	1,3	(3%)	1,6	(3%)
TOTAL	**38,1**	**(100%)**	**66,6**	**(100%)**

Radio-Québec consacre encore cette année 82% de ses ressources financières à la diffusion et à la distribution d'émissions. En 1986-1987, le coût horaire moyen d'une émission produite et diffusée par Radio-Québec est de 36 017 dollars en baisse de 13% par rapport à l'exercice précédent. Une meilleure gestion des moyens de production et une programmation axée sur des émissions à petits budgets expliquent cette importante réduction. Le coût horaire de diffusion et de distribution a également baissé de 13%, passant de 13 163 dollars en 1985-1986 à 11 406 dollars pour le présent exercice.

REVENUS SELON LES SOURCES

Sources	1986-1987 (7 mois) millions $		1985-1986 (12 mois) millions $	
Revenus autonomes	5,5	(14%)	4,8	(7%)
Subvention d'équilibre gouvernementale	34,6	(86%)	59,6	(93%)
TOTAL	**40,1**	**(100%)**	**64,4**	**(100%)**

LES ADRESSES

Siège social et centre de production de Montréal

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue

Bas-Saint-Laurent

Côte-Nord

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Radio Québec

RADIO-QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE DE 7 MOIS TERMINÉ
LE 31 MARS 1987

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de Radio-Québec au 31 mars 1987 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état de l'avoir et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Radio-Québec au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière de l'exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987, selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 19 juin 1987

Radio-Québec
(L.R.Q., chapitre S-11.1)

BILAN
AU 31 MARS 1987

ACTIF

	31 mars 1987	31 août 1986 (note 17)
	$	$
À COURT TERME		
Encaisse	—	729 626
Débiteurs	2 279 236	1 380 708
Émissions réalisées et en cours de production	9 581 666	7 974 807
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	7 101 276	8 600 583
Fournitures techniques et de production	539 011	637 300
Frais payés d'avance	566 391	356 036
Versements sur prêt hypothécaire et solde de prix de vente échéant en deçà d'un an (note 3)	191 916	177 602
	20 259 496	**19 856 662**
CRÉANCES GARANTIES (note 3)	3 086 005	3 199 550
IMMOBILISATIONS (note 4)	25 733 599	26 047 820
	49 079 100	**49 104 032**

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy Lord

Jacques Girard

PASSIF

	31 mars 1987	31 août 1986
	$	$
À COURT TERME		
Chèques en circulation moins encaisse	211 779	—
Emprunts auprès d'institutions financières	17 465 062	9 773 589
Créditeurs et frais courus	4 018 264	4 085 772
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	2 083 674	2 551 834
Subvention reportée (note 5)	—	13 455 656
Subvention à rembourser	—	885 591
Versements sur dette à long terme échéant en deçà d'un an (note 6)	1 695 598	1 033 645
Revenu reporté	21 938	28 061
	25 496 315	**31 814 148**
DETTE À LONG TERME (note 6)	11 938 847	10 211 191
AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 7)	1 800 000	—
REVENU REPORTÉ (note 8)	341 251	351 012
	39 576 413	**42 376 351**
AVOIR	9 502 687	6 727 681
	49 079 100	**49 104 032**

FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF (note 14)
ENGAGEMENTS (note 16)

AVOIR
DE L'EXERCICE DE 7 MOIS TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	Exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987	Exercice de 12 mois terminé le 31 août 1986
	$	$
SOLDE AU DÉBUT	6 727 681	8 940 387
Surplus d'apport représentant l'excédent des actifs nets acquis du Fonds renouvelable des moyens d'enseignement du gouvernement du Québec sur le prix d'acquisition (note 14)	768 096	—
Excédent des revenus et de la subvention sur les dépenses de l'exercice	2 006 910	(2 212 706)
SOLDE À LA FIN	**9 502 687**	**6 727 681**

REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE DE 7 MOIS TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	Exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987	Exercice de 12 mois terminé le 31 août 1986
	$	$
DÉPENSES (note 9)		
Coût des émissions diffusées		
Émissions produites et diffusées (note 10)	16 279 670	33 317 156
Acquisitions et coproductions	5 856 152	7 023 715
	22 135 822	**40 340 871**
Coût de distribution		
Mise en ondes et réseau	6 458 167	10 540 213
Services à la programmation	2 452 638	3 721 323
	8 910 805	**14 261 536**
Coût des émissions diffusées et de distribution	31 046 627	54 602 407
Administration	4 299 505	7 554 241
Frais financiers (note 11)	1 493 621	2 871 999
	36 839 753	**65 028 647**
REVENUS (note 12)	5 560 230	4 814 726
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT POSTE SUIVANT	**31 279 523**	**60 213 921**
Poste extraordinaire (note 13)	1 293 308	1 601 035
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	**32 572 831**	**61 814 956**
SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 5)	34 579 741	59 602 250
EXCÉDENT DES REVENUS ET DE LA SUBVENTION SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	**2 006 910**	**(2 212 706)**

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE DE 7 MOIS TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	Exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987	Exercice de 12 mois terminé le 31 août 1986
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus et de la subvention sur les dépenses de l'exercice	2 006 910	(2 212 706)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	1 667 279	2 688 796
Revenu reporté	(9 761)	(28 061)
(Gain) perte sur aliénations d'immobilisations	(198 444)	25 833
Fonds générés par les opérations	**3 465 984**	**473 862**
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	(15 353 545)	(320 879)
Fonds (absorbés) générés par les activités d'exploitation	**(11 887 561)**	**152 983**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(560 716)	(828 694)
Acquisitions de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(880 985)	(2 288 652)
Produit d'aliénations d'immobilisations	287 087	71 428
Fonds absorbés par les activités d'investissement	**(1 154 614)**	**(3 045 918)**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3 086 249	1 602 784
Diminution des créances garanties	113 545	175 495
Diminution de la dette à long terme	(1 358 593)	(1 106 883)
Subvention du gouvernement du Québec – rénovation d'un immeuble	—	(1 045 834)
Avance du gouvernement du Québec	1 800 000	—
Surplus d'apport (note 14)	768 096	—
Fonds générés (absorbés) par les activités de financement	**4 409 297**	**(374 438)**
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS AU COURS DE L'EXERCICE	**(8 632 878)**	**(3 267 373)**
ENDETTEMENT BANCAIRE AU DÉBUT	9 043 963	5 776 590
ENDETTEMENT BANCAIRE À LA FIN	**17 676 841**	**9 043 963**

L'endettement bancaire comprend les chèques en circulation moins l'encaisse et les emprunts auprès d'institutions financières.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 1987

1. CONSTITUTION, OBJET ET OPÉRATIONS

Radio-Québec, corporation au sens du Code civil, constituée par la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec, a principalement pour objet d'établir et d'exploiter une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois et aussi d'établir, de posséder et d'exploiter un service de production de documents audio-visuels et de radio-télévision.

À la demande du gouvernement du Québec, Radio-Québec a constitué au cours de l'exercice un Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif. Les revenus provenant des productions à caractère éducatif financées à même ce fonds sont réinvestis dans d'autres productions du même type. Les opérations du Fonds ont débuté le 18 octobre 1986. Elles sont intégrées aux états financiers de Radio-Québec.

Opérations

En vertu de la Loi sur le transfert de certains employés du ministère de l'Éducation à la Société de radio-télévision du Québec (1986, chapitre 43), un protocole concernant le transfert de ressources à la Société a été conclu le 17 septembre 1986. Ce protocole autorise notamment le transfert à Radio-Québec des opérations de la Direction de la production et de la distribution du matériel didactique du ministère de l'Éducation. Il autorise également le transfert en date du 17 octobre 1986 des actifs (à l'exception de l'encaisse) et des comptes à payer du Fonds renouvelable des moyens d'enseignement du ministère de l'Éducation.

Changement de la date de la fin de l'exercice financier

L'article 5 de la Loi modifiant la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec (1986, chapitre 47), entré en vigueur le 1er septembre 1986, fixe dorénavant au 31 mars de chaque année la date de la fin de l'exercice financier de la Société.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Radio-Québec ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Les présents états financiers cumulent les comptes de la Société et ceux du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif. Les opérations du solde du Fonds sont incluses à celles de l'avoir de la Société.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont inscrits au plus bas du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette. Le prix coûtant est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au prix coûtant et incluent les coûts directs des fournitures et des services ainsi que la part des frais généraux et de main-d'oeuvre reliée à chaque émission. Le coût total d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Produits dérivés

Les coûts de production des produits dérivés (disques, imprimés, figurines, etc.) sont imputés aux opérations dans l'exercice où ils sont encourus alors que les revenus provenant de la vente de ces produits le sont selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audio-visuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où une autre base est spécifiée au contrat, la base suivante est utilisée:

70% pour la première diffusion;
30% pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux coproductions, la participation de Radio-Québec et les droits sont capitalisés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la vie utile estimative des immobilisations comme suit:

Matériel roulant	5 ans
Matériel technique	10 ans
Ameublement et agencement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Réseau d'antennes	20 ans
Amélioration au réseau d'antennes	10 ans
Centre de mise en ondes	5 ans

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'oeuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Contrats de location

Lorsque, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété d'un bien loué sont transférés à la Société, le bien et l'obligation découlant du contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements à effectuer, comme s'il s'agissait d'une acquisition d'actif et d'un emprunt. Les biens faisant ainsi l'objet d'un contrat de location-acquisition sont amortis selon la même méthode que les autres immobilisations.

D'autre part, les loyers exigibles en vertu de contrats de location-exploitation sont imputés aux résultats.

Dépense assumée par le gouvernement du Québec

La contribution d'employeur au régime de retraite des employés est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas reflétée aux états financiers.

3. CRÉANCES GARANTIES

	31 mars 1987	31 août 1986
	$	$
Prêt hypothécaire, 17%, remboursable par versements mensuels égaux de 57 877 $ jusqu'en 1991 et de 45 427 $ jusqu'en 1997	3 207 106	3 299 774
Solde de prix de vente	70 815	77 378
	3 277 921	**3 377 152**
Versements échéant en deçà d'un an	191 916	177 602
	3 086 005	**3 199 550**

4. IMMOBILISATIONS

	31 mars 1987			31 août 1986
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Matériel technique	5 770 231	5 444 101	326 130	399 367
Réseau d'antennes incluant les améliorations	21 930 172	4 930 186	16 999 986	17 327 127
Ameublement et aménagement	1 135 289	1 061 356	73 933	95 283
Matériel roulant	76 093	57 755	18 338	25 931
Améliorations locatives	2 393 879	1 578 505	815 374	867 543
Équipement informatique	3 757	2 319	1 438	1 877
Centre de mise en ondes	366 923	152 884	214 039	256 847
	31 676 344	**13 227 106**	**18 449 238**	**18 973 975**
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition:				
Matériel technique	9 880 916	3 580 788	6 300 128	4 082 594
Ameublement et agencement	885 793	459 506	426 287	429 627
Équipement informatique	507 160	175 554	331 606	311 735
	11 273 869	**4 215 848**	**7 058 021**	**4 823 956**
Équipement en cours de financement	234 567	8 227	226 340	2 249 889
	11 508 436	**4 224 075**	**7 284 361**	**7 073 845**
	43 184 780	**17 451 181**	**25 733 599**	**26 047 820**

5. SUBVENTION REPORTÉE

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec (Programme 8 du ministère des Communications)

		Exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987	Exercice de 12 mois terminé le 31 août 1986
		$	$
	Total		
	$		
Crédits 1985-1986	**60 984 500**		35 574 291
Crédits 1986-1987	**58 607 700**	34 579 741	24 027 959
Revenu de l'exercice		**34 579 741**	**59 602 250**
Montant encaissé		34 579 741	73 057 906
Subvention reportée		—	**13 455 656**

6. DETTE À LONG TERME

	31 mars 1987	31 août 1986
	$	$
Obligations, série «A», 17,5% échéant le 23 décembre 1996	3 675 000	3 950 000
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, 10,0% à 18,9%, échéant jusqu'en 1997	9 959 445	7 294 836
	13 634 445	**11 244 836**
Versements échéant en deçà d'un an	1 695 598	1 033 645
	11 938 847	**10 211 191**

Les versements en capital sur les obligations série «A» pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1988	550 000
1989	350 000
1990	200 000
1991	225 000
1992	300 000

Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit:

	$
1988	2 175 992
1989	2 184 581
1990	2 209 350
1991	2 483 728
1992	1 743 312
1993 à 1997	2 210 466
Total des paiements mimimums exigibles	**13 007 429**
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	3 047 984
	9 959 445

7. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Cette avance au montant de 1 800 000 $ a été consentie à Radio-Québec pour la constitution du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif.

8. REVENU REPORTÉ

Radio-Québec a perçu un loyer de 455 000 $ couvrant une période de 20 ans débutant le 1er décembre 1982, pour des biens soumis à bail et pour leurs droits d'usage. Le loyer crédité aux revenus annuellement est établi selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant sur la durée du bail.

9. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	Exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987	Exercice de 12 mois terminé le 31 août 1986
	$	$
Traitements, salaires et avantages sociaux	17 874 421	33 436 432
Services de transport et de communication	1 926 630	3 743 388
Services professionnels, administratifs et autres	5 673 088	6 527 087
Loyers	3 562 023	6 972 294
Fournitures et approvisionnements	2 151 950	3 656 968
Droits de télédiffusion et de distribution	3 017 493	4 760 943
Amortissement des immobilisations	1 667 279	2 688 796
Frais financiers	1 493 621	2 871 999
Mauvaises créances	15 631	25 321
	37 382 136	**64 683 228**
Émissions réalisées et en cours de production et participation dans des coproductions – Variation de l'exercice	(542 383)	345 419
	36 839 753	**65 028 647**

10. COÛT DES ÉMISSIONS PRODUITES ET DIFFUSÉES

	Exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987	Exercice de 12 mois terminé le 31 août 1986
	$	$
Émissions réalisées et en cours de production au début	**7 974 807**	**9 088 452**
Coût de production de l'exercice		
Productions nationales	12 908 616	20 888 817
Productions régionales	972 678	6 357 656
Amortissement du matériel technique	405 195	718 017
Frais généraux	2 300 622	4 239 021
Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif	1 299 418	—
	17 886 529	**32 203 511**
	25 861 336	**41 291 963**
Moins: Émissions réalisées et en cours de production à la fin	9 581 666	7 974 807
Coût des émissions produites et diffusées	**16 279 670**	**33 317 156**

11. FRAIS FINANCIERS

	Exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987	Exercice de 12 mois terminé le 31 août 1986
	$	$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	678 746	1 395 906
Intérêts sur obligations	389 267	704 878
Intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition	425 608	771 215
	1 493 621	**2 871 999**

12. REVENUS

	Exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987	Exercice de 12 mois terminé le 31 août 1986
	$	$
Ventes et services	5 193 736	4 286 975
Intérêts sur prêt hypothécaire, dépôts à terme et autres dépôts	366 494	527 751
	5 560 230	**4 814 726**

13. POSTE EXTRAORDINAIRE

Ce poste représente les coûts reliés à la fermeture de bureaux régionaux et certains coûts de réorganisation des opérations:

	Exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987	Exercice de 12 mois terminé le 31 août 1986
	$	$
Indemnités de départ – bureau de Montréal	796 339	790 608
Indemnités de départ – bureaux régionaux	95 701	751 920
Résiliation de baux	312 493	—
Autres	88 775	58 507
	1 293 308	**1 601 035**

14. FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF

Les opérations de ce Fonds qui sont cumulées à celles de Radio-Québec aux fins de présentation aux états financiers se détaillent comme suit:

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE DU 18 OCTOBRE 1986 AU 31 MARS 1987

	$
Revenus	
Droits de diffusion	192 550
Vente de cours et matériel didactique	854 741
Redevances	245 250
	1 292 541
Dépenses	
Coût des émissions produites et diffusées	
Coût de production des émissions, incluant les frais généraux	1 527 869
Moins: Émissions réalisées et en cours de production au 31 mars 1987	679 673
	848 196
Coût de distribution	431 000
	1 279 196
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	**13 345**

Note: Les frais d'administration du Fonds sont assumés par Radio-Québec.

SOLDE DU FONDS DE L'EXERCICE DU 18 OCTOBRE 1986 AU 31 MARS 1987

	$
Surplus d'apport représentant l'excédent des actifs nets acquis du Fonds renouvelable des moyens d'enseignement du gouvernement du Québec sur le prix d'acquisition	768 096
Solde du Fonds au 18 octobre 1986	**768 096**
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	13 345
Solde du Fonds au 31 mars 1987	**781 441**

BILAN

	31 mars 1987	18 octobre 1986
	$	$
Débiteurs	171 415	990 294
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	545 000	450 750
Dû par Radio-Québec	1 277 133	—
Émissions réalisées et en cours de production	679 673	—
	2 673 221	**1 441 044**
Créditeurs	91 780	415 752
Dû à Radio-Québec	—	257 196
Avance du gouvernement du Québec	1 800 000	—
	1 891 780	**672 948**
Solde du Fonds	**781 441**	**768 096**
	2 673 221	**1 441 044**

15. ÉCHANGES DE SERVICES

Radio-Québec a effectué au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 355 000 $ (1986: 752 000 $). Ce montant, non comptabilisé aux opérations, est établi en fonction de la valeur des biens acquis ou des biens cédés. Ces transactions n'ont aucun effet sur les résultats des opérations de la Société.

16. ENGAGEMENTS

Radio-Québec s'est engagée en vertu de contrats échéant jusqu'en 2012 à verser un montant total de 20 063 473 $ pour des locaux et autres biens et services.

Les montants exigibles en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1988	6 398 231
1989	5 419 568
1990	4 759 150
1991	1 512 486
1992	504 803

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres du bilan de 1986 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 1987.

Dépôt légal – 1er trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Coordination: Service des relations publiques
Rédaction: Aird, Lemieux et associés
Graphisme: Service de la conception visuelle
Montréal, février 1988